

<b>FATAC -</b>	
<b>COURRIER GENERAL</b>	
06 DEC. 1990	
N° PIECE ans 03	N° FEUILLET 01 BDA

DE  
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ 03666 PROCES-VERBAL N° 1256/90 / 19

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

O B J E T : Observation d'un objet volant non identifié

90307257

NOUS SOUSSIGNÉ(S) D. et P., gendarmes, à la compagnie de

en résidence à la brigade de , A.P.J.

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du code de procédure pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE  
CE JOUR , le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à onze heures trente au bureau de notre unité se présente Monsieur Z témoin d'une observation OVNI le 5 Novembre 1990 à 19 heures alors qu'il circulait à bord de son véhicule sur le CD entre et .

E X P O S E D E S F A I T S

Le 5 Novembre 1990 à 19 heures 03 M. Z circule à bord de son véhicule sur le CD lorsque son attention est attiré par plusieurs points lumineux qui se déplacent dans le ciel sans bruit à une altitude de 300 à 400 mètres. Ces points lumineux semblaient être reliés entre eux et représentaient une masse d'une centaine de mètres de longueur. Cette masse se déplaçait dans un axe Sud-Ouest / NORD-Est sans aucun bruit.

Aucune constatation ni observation n'a été faite par des militaires de la gendarmerie mais plusieurs personnes ont été témoins de ces faits.

E N Q U E T E

M. Z nous relate son observation et nous précise que cet engin ne pouvait être un avion car étant pilote lui même il ne pouvait se tromper. ( Pièce N° 02 )

M. Z qui se trouvait à bord du véhicule de son père nous confirme la déclaration de ce dernier. ( Pièce N° 03 )

M. D a été témoin de la même observation mais il se trouvait dans l'agglomération de . ( Pièce N° 04 )

Aucune autre personne témoin de cette observation ne s'est faite connaître à notre unité.

..../.....

<b>DESTINATAIRES</b>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES		DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>	1 M. le Procureur de la République à,	LE 26 Novembre 1990	
	<input type="checkbox"/>	1 M. le Sous Préfet à		
	<input checked="" type="checkbox"/>	1 M. le Général commandant la 1ère région aérienne à		
	<input type="checkbox"/>	1 AUX ARCHIVES	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET

00307257

C L O T U R E

Aucun élément permettant d'identifier l'objet décrit par les témoins n'a été recueilli. Mais nous avons appris par la presse que l'observation effectuée avait été également faite dans toute la France et qu'il pourrait s'agir des restes d'une fusée entrant dans l'atmosphère.

Fait et clos à \_\_\_\_\_, le 26 Novembre 1990

Destinataires :

- 2 Monsieur le ministre de la défense, Direction générale de la Gendarmerie nationale, bureau emploi-renseignement, action renseignements

--- D' ENQUETE PRELIMINAIRE ---  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
De Témoin.

BRIGADE

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)

N° 1256 /90.

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1 /1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

00707257/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, six novembre mil neuf cent quatre-vingt dix, à onze heures trente  
bureau de notre Brigade,  
nous soussigné(s) D , gendarme à la Compagnie de en résidence à la  
Brigade de ,  
vu les articles du code de procédure pénale,  
20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

**PERSONNE CONCERNÉE**

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIV. DU NOM D'ÉPOUSE)

Z

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né le

FILIAISON

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

fils de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant , Assistant technique à la , qui  
déclare;

""Hier 5 novembre 1990, à 19 heures 03, je circulais sur le CD  
entre et . Il faisait nuit clair aucun nuage ni  
lune. Mon fils a attiré mon attention sur un objet lumineux dans le  
ciel. Par intermittence j'ai regardé dans le ciel tout en roulant et  
j'ai remarqué la présence d'un objet sombre et de plusieurs points  
lumineux délimitant celui-ci. Quelques secondes après je me suis arrêté  
et j'ai pu faire une observation plus précise de cette chose. Ce qui  
m'a frappé c'est que cet objet se déplaçait sans bruit à 300 ou 400  
mètres d'altitude. J'ai distingué nettement trois gros projecteurs qui  
éclairaient vers l'arrière en direction opposée à son sens de  
déplacement. Plusieurs lueurs délimitaient pour moi une masse beaucoup  
plus importante, d'une taille d'une centaine de mètres de longueur  
environ. Dans un premier temps j'ai cru à un avion qui se crachait car  
je pilote moi même mais en l'absence de tout bruit et des feux de  
balisage réglementaire j'ai vu que cela ne correspondait pas du tout à  
cette hypothèse. J'ai avancé de nouveau jusque et j'ai de  
nouveau observé cette masse sombre qui masquait les étoiles à son  
passage et qui éclairait avec trois projecteurs par des faisceaux très  
limités d'une centaine de mètres de longueur également. Lorsque cet  
engin s'est éloigné j'ai pu voir nettement que ces trois projecteurs  
arrières étaient reliés ensemble car ils ne bougeaient pas l'un par  
rapport à l'autre. Le plus gros projecteur étaient d'une taille de 5 à  
6 mètres de diamètre et de forme circulaire. Ce qui m'a vraiment frappé  
c'est l'absence totale de bruit de cet engin qui se déplaçait dans un  
axe Sud-Ouest - Nord-Est."

Le 6/11/1990, à 12 heures, lecture faite par moi des  
renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y  
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à retrancher".

La personne entendue :

L'A.P.J.

--- D' ENQUETE PRELIMINAIRE ---  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
De Témoin.

BRIGADE DE

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)

N° 1256 /90.

N° PIÈCE

3

N° FEUILLET

1 / 1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

00307057/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, six novembre mil neuf cent quatre-vingt dix, à quatorze heures dix  
bureau de notre Brigade,

nous soussigné(s) D , gendarme à la Compagnie de en résidence à la  
Brigade de

vu les articles

20 et 75 du Code de Procédure Pénale,

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE

Z

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né

FILIATION

DANS LES CAS OÙ DES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

fils de

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant , Lycéen au , qui déclare,

"Hier 5 novembre 1990, à 19 heures 00, je circulais sur le CD  
entre et à bord du véhicule de mon  
père. Il faisait nuit mais le temps était très clair. A un moment donné  
j'ai aperçu plusieurs lumières dans le ciel qui se déplaçaient toutes  
en même temps et dans la même direction. Au centre il y en avait une  
grosse, qui ressemblait à un gros réacteur et qui dégageait un peu de  
fumée. A l'arrière j'ai distingué trois autres lumières moins  
importantes et à l'avant plusieurs lueurs disposées sur un pourtour en  
forme de cercle vague. Je suis affirmatif elles se déplaçaient toutes  
en même temps ce qui tendrait à démontrer qu'elles faisaient parti d'un  
même engin. D'ailleurs tout cet ensemble masquait les étoiles qui se  
trouvaient à l'opposé. Avec mon père nous nous sommes arrêtés pour  
mieux voir. Au départ il n'a pas pu bien voir car il conduisait alors  
que moi j'ai tout de suite pu détailler ce que je viens de vous  
décrire. Ce qui m'a frappé c'est que cet objet se déplaçait sans bruit  
à 300 ou 400 mètres d'altitude.

Dans un premier temps j'ai cru à une patrouille d'avions  
militaires qui effectuaient des manoeuvres. Je précise néanmoins  
qu'aucune lumière de balisage ne clignotait sur l'engin. Celui-ci était  
parfaitement visible et se trouvait au début, à moins de 500 mètres de  
notre voiture. Ces lumières sont restées constantes en permanence  
jusqu'à la fin de mon observation, aucune n'a disparue ou changé de  
direction. Cet engin semblait parfaitement navigué et suivre le relief  
toujours dans la même direction vers le Nord-Est. Sa vitesse était  
celle d'un avion à l'atterrissage, environ 300 ou 400 km/Heure."

Le 6/11/1990, à 15 heures 30, lecture faite par moi des  
renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y  
persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à retrancher."

La personne entendue :

L'A.P.J.

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

BRIGADE DE

PROCÈS-VERBAL (N° ANNÉE)

N° 1256 / 90

N° FEUILLE

N° FEUILLET

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

00707057/3

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six novembre, mil neuf cent quatre vingt dix, à treize heures dix au bureau de notre unité,

nous soussigné(s) F, gendarme, à la compagnie de, en résidence à la brigade de, A.P.J.

vu les articles 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRENOMS POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE

D (20 ans)

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT DU PAYS)

M, né le

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant étudiant qui déclare :

Je suis actuellement en BTS 2ème année au lycée agricole de... alors que je sortais du réfectoire, mon attention a été détournée par une lueur de couleur 'orange-rouge' à moyenne altitude... Je tiens à préciser que la lumière rouge qui se trouvait au-dessus de cette chose, laissait penser à un même engin beaucoup plus petit, car les deux parties se dissociaient. Ce phénomène se dirigeait vers... J'ai suivi cet 'engin' du regard jusqu'à sa disparition complète, je pense l'avoir regardé pendant quelques minutes. Je suis sur qu'il ne s'agissait pas d'un avion, type Mirage ou autre. Il était beaucoup plus gros. C'est la première fois que je vois ce genre de chose. Le 6 Novembre 1990 à 13 heures 45, lecture faite par moi des renseignements d'état-civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, ou à y retrancher.

" La personne entendue"

"L'A.P.J"